

## Rentrée scolaire 2011 : suppression de 16 000 emplois pour 62 000 élèves supplémentaires :

- - 8 967 emplois dans le premier degré public
- - 4 800 emplois dans le second degré public
- - 600 emplois administratifs

Qui peut croire que les établissements scolaires du Maine et Loire vont pouvoir continuer longtemps à faire mieux avec moins ???

### Dans les collèges et les lycées, de nombreux postes sont menacés :

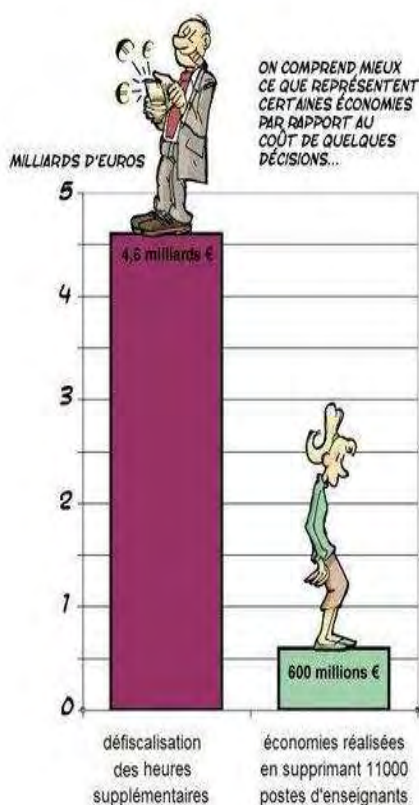
#### Dans les lycées :

- Lycée Renaudeau, **Cholet** : 7 postes
- Lycée Europe, **Cholet** : 4 postes
- Lycée Blaise Pascal, **Segré** : 5 postes au Lycée Général Technologique (LGT)
- LGT Chevrolier, **Angers** : la Dotation horaire n'est pas connue mais il est question de 250h-poste (équivalent de 15 postes) sur 2 ans
- Lycée Mounier, **Angers** : 4 postes

#### Dans les collèges :

- Collège de **Thouarcé** : 2 postes (mais des heures supplémentaires en plus et une hausse des effectifs)
- Collège de **Seiches** : 45h-poste (équivalent de 2,5 postes)
- Collège de **Trélazé** : 40h-poste (équivalent de 2,22 postes) et une Dotation Horaire Générale de 9h inférieure à ce qu'il faudrait pour assurer un service normal
- Collège de **Baugé** : pas de suppression mais multiplication des postes partagés (à cheval sur plusieurs établissements) et hausse des effectifs
- Collège Molière, **Beaufort** : 2 postes avec une hausse des effectifs
- Collège de **Durtal** : pas de suppression mais hausse du nombre d'élèves par classe (28 élèves pour les 3ème contre 22 actuellement)
- Collège Colbert, **Cholet** : 2 postes
- Collège Trémolières, **Cholet** : 2 postes

**477 élèves supplémentaires sont attendus pour 5 postes de plus !**



« Afin de compenser les suppressions d'emploi on peut s'attendre à une nouvelle augmentation des HSA (Heures Supplémentaires Annualisées) dans les DHG (Dotation horaire Globale) » tel est le diagnostic de la cours des comptes.

Cette année déjà elles ont augmenté de 30%, coûtent 1.230 Millions d'€ pour un volume avoisinant les 700 000. Cette politique qui consiste à compenser les suppressions d'emplois par les HSA est insupportable, en particulier au regard du chômage des jeunes. Mais il faut savoir que le surcoût occasionné par les paiements des HSA (270 millions d'€) et leur défiscalisation obère les « économies » réalisées par les suppressions d'emplois (430 millions d'€) et nous n'y avons pas rajouté le coût du chômage des jeunes...

## Les écoles ne sont pas épargnées non plus : 15 moyens seront retirés au département (alors que 88 élèves en plus sont attendus)

### École Maternelle :

Depuis 2005, le taux de scolarisation des enfants de 2 ans est passé de 34,37 % à 14,72 %. Cette baisse dramatique a permis à l'Inspection Académique d'économiser 72 postes.

Pour la rentrée de septembre 2011, le projet est de ramener ce taux à 11,94 %. Ce qui signifie que le nombre de places disponibles pour les 2 ans va passer de 1612 à 1218.

### RASED :

Depuis 2007 les Réseaux d'Aides Spécialisés aux Élèves en Difficulté du département se sont vus retirés 31 postes quand dans le même temps la population scolaire ne cesse de croître et que la situation financière et sociale d'un grand nombre de familles ne cesse de se dégrader.

Combien de postes encore en moins à la prochaine rentrée ? Alors que les RASED manquent déjà cruellement de moyens.

## Les effectifs par classes vont augmenter

Depuis 2007, 50 000 postes ont été supprimés dans l'Éducation Nationale (- 8700 en 2007, - 11 200 en 2008, - 13 500 en 2009, - 13 500 en 2009, - 16 000 en 2010)

Ajoutés aux 20 000 autres postes supprimés entre 2002 et 2007, on arrive à une saignée de 70 000 postes depuis l'arrivée de la droite au pouvoir. L'objectif est de **supprimer 34 000 postes de fonctionnaires par an de 2011 à 2013.**

La note de service ministérielle intitulée « schémas d'emplois 2011-2013 » invite les recteurs à agir « sans dégrader les performances globales du système » Pour qui nous prend-on ?



Éducation nationale : les suppressions de postes



### Quand ils parlent franchement :

"Si l'on diminue les dépenses de fonctionnement, il faut veiller à ne pas diminuer la quantité de service, quitte à ce que la qualité baisse.

On peut réduire, par exemple, les crédits de fonctionnement aux écoles ou aux universités, mais il serait dangereux de restreindre le nombre d'élèves ou d'étudiants. Les familles réagiront violemment à un refus d'inscription de leurs enfants, mais non à une baisse graduelle de la qualité de l'enseignement."

*Centre de développement de l'OCDE-cahier de politique économique n°13-1996*

### Les 12 pistes de travail avancées par le Ministère pour supprimer des postes

- augmenter le nombre d'élèves par classe en primaire,
- diminuer la scolarisation des deux ans en maternelle (qui a déjà chuté de 32 % à 18% depuis 2002),
- déplacer la formation continue des enseignants notamment pendant les vacances,
- recourir aux non-titulaires pour les remplacements courts (en supprimant les titulaires remplaçants)
- supprimer en partie ou totalement les postes d'enseignants des "RASED" (Réseaux d'Aides Spécialisés pour les Élèves en Difficulté).
- supprimer un millier d'emplois d'intervenants extérieurs en langue vivante et d'assistants étrangers à l'école primaire
- augmenter la taille des classes en collège
- fermer ou regrouper les petits établissements
- "rationaliser" l'offre éducative et la carte des formations en lycées.

## IL PARAÎT QUE LES FONCTIONNAIRES COÛTENT CHER ...

➔ Les marges de manœuvre pour une autre politique pour l'école

- **Un demi milliard d'euros : le coût annuel du bouclier fiscal** (pour verser un cadeau moyen de 33 000 euros aux 14 000 foyers les plus riches du pays)  
Rien qu'avec cet argent **on pourrait créer 20 000 postes annuels d'enseignants**, et ouvrir autant de classes

**44,5 milliards d'euros : les profits 2008 des anciennes entreprises publiques privatisées** (14 entreprises du CAC40) = 75 % du budget de l'enseignement scolaire (58 milliards)

**7 milliards d'euros** : c'est la **dépense annuelle de l'État au profit de l'enseignement privé**, rien que dans l'enseignement scolaire (écoles, collèges, lycées, lycées professionnels privés). Si l'on ajoute les dépenses de l'État au profit de l'enseignement supérieur privé et les dépenses publiques locales au profit d'établissements privés, on dépasse les 10 milliards d'euros annuels. C'est une marge de manœuvre considérable pour redonner un avenir à l'École Publique, en appliquant le principe l'argent public pour l'école publique. Or c'est exactement l'inverse que fait le gouvernement : à mesure qu'il asphyxie et dégrade l'école publique, il conforte les financements de l'école privée, rendant celle-ci encore plus incontournable. Alors qu'elle répond à des intérêts particuliers et non à la mission d'intérêt général qui incombe à l'éducation nationale.

**Suppression de 31.638 postes dans la fonction publique d'État, contre 33.749 en 2010. Entre 2011 et 2013, 100.000 postes seront supprimés.**

**Et les autres ministères ?**

Le ministère de la Défense « arrive en deuxième position », derrière l'Éducation nationale, avec la perte de 8.250 postes. Viennent ensuite les ministères du Budget et des comptes publics (- 3.127 postes), de l'Intérieur (- 1.595), de l'Écologie (- 1.287), de l'Agriculture (- 650) et du Travail (- 443). Dans ce contexte, l'Enseignement supérieur et la recherche s'en sort bien (pas de suppressions), de même que le ministère de l'Immigration et de l'intégration (idem), de l'Aménagement du territoire (-1), des services du Premier ministre (+ 55 postes) et du ministère de la Justice (+ 400 équivalents temps plein).



**Encore 100.000 suppressions de postes de fonctionnaires d'ici 2013**

La politique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux dans la fonction publique menée par la droite au pouvoir s'est traduite par près de 100.000 suppressions de postes en trois ans. Combien cela fait-il économiser à l'État ? 400 millions d'euros par an, soit une goutte d'eau comparé aux 150 milliards d'euros du déficit public. Ces réductions d'effectifs désorganisent des secteurs entiers et nuisent à la qualité du service rendu. Par exemple en 2010, les collèges et lycées ont dû accueillir 39.000 élèves supplémentaires alors que dans le même temps, le gouvernement annonçait 16.000 suppressions de poste d'enseignants.



## Il paraît que l'École coûte cher ... La vérité sur les prix !

Nous constatons que la cour des comptes dans un avis récemment publié, pointe la faible part de PIB allouée à l'école primaire, notamment en éducation prioritaire comme le montre par exemple le faible écart d'à peine 2 élèves entre les classes ZEP et non ZEP au plan national.

### Le coût d'un élève de primaire en France est de 15% moins élevé que la moyenne des pays de l'OCDE.

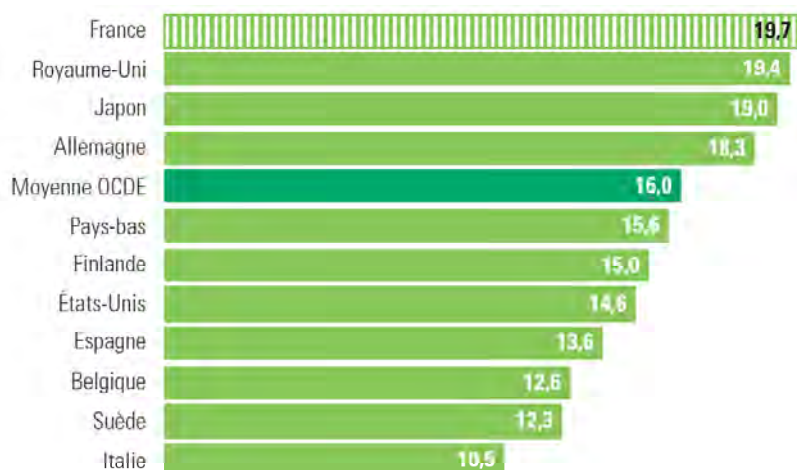
Entre 1995 et 2008, la part du PIB consacrée aux missions enseignement est passée de 4,5% à 3,6%.

#### [1] Évolution du budget de l'Éducation nationale, du budget de l'État et du PIB de 2006 à 2008

(programmes dépendant du ministère de l'Éducation nationale : 139, 140, 141, 214, 230 ; ou du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : 150, 231) (milliards d'euros)

Budget exécuté pour	2006	2007	2008
Mission Enseignement scolaire (non compris Agriculture)	58,2	57,5	57,9
Mission Recherche et enseignement supérieur (non compris Agriculture)	11,9	12,6	13,3
<b>Ensemble</b>	<b>70,1</b>	<b>70,1</b>	<b>71,2</b>
Budget de l'État	269,3	266,8	275,0
Ensemble/budget État	26,0%	26,3%	25,9%
Ensemble/PIB	3,9%	3,7%	3,6%

### Nombre moyen d'élèves par enseignant (*ne pas confondre avec le nombre par classe*) en élémentaire. Comparaisons internationales réalisées en 2007



**Depuis 2002, la droite a fermé 71 lycées professionnels** (d'après les derniers chiffres publiés du nombre d'établissements pour l'année 2008-2009), **dont 31 rien que depuis l'élection de Sarkozy en 2007**. Ces fermetures profitent à l'enseignement privé : 119 classes de lycée pro fermées dans le public en 2008-2009 contre 88 classes ouvertes dans le privé la même année.

◆ La Cour des comptes atteste en mai 2010 que le budget consacré à l'Éducation est passé de 4,5% à 3,9% du PIB en 10 ans. Elle note qu'il est inférieur de 10% en moyenne à celui des autres pays de l'OCDE.

Le budget a donc baissé de 14%, pour diminution de 8% du nombre d'élèves principalement dans le secondaire, avec pour effet principal la suppression de sections, d'options, la hausse du nombre d'élèves par classe.

◆ En 2008, un plan de suppression de 56.000 postes en 4 ans commence. Dans l'UE19 en 2008, la moyenne est de 20,3 élèves/classe. En France, de 22,7 élèves/classe. Moyenne qui date d'avant les suppressions massives de postes. Dans l'OCDE, le nombre moyen d'élèves par classe a diminué depuis 2000. En France, il augmente constamment. L'OCDE et l'UE ont fait de la baisse du nombre d'élèves une tendance solide. Et la France fait le contraire.

◆ Le syndicat des inspecteurs d'académie déclare : « cette situation porte en elle les germes de graves périls pour l'avenir du pays. »

◆ Le Comité des Droits de l'Enfant aux Nations Unies ne manque jamais de souligner dans ses rapports que la baisse du nombre d'élèves dans les classes favorise les conditions d'apprentissage.

◆ Le salaire moyen des enseignants français les place en 25<sup>ème</sup> position sur 30 dans l'OCDE : moyenne OCDE à 28.675 €/an, en France 23.220 €/an, Corée 39.690 €/an, le tout après 15 ans de carrière.